



Extrait du Registre des Délibérations  
du Bureau du Conseil d'Administration

Séance du 25 juin 2018

Membres en exercice : 5  
Présents : 5  
Nombre de votants : 5  
Votes pour : 5  
Votes contre : 0  
Abstentions : 0  
Dates de la convocation :  
15/5/2018

Délibération n° B 2018-14

**Conventions avec le Département : - relative à un groupement de commandes pour l'acquisition de fournitures de bureau – relative à un groupement de commandes pour l'entretien des locaux : approbation et autorisation de signature à donner au Président**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin, à quatorze heures trente, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS) du JURA s'est réuni sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT.

Étaient présents : Madame Natacha BOURGEOIS, Messieurs Bernard AMIENS, Daniel BOURGEOIS, François GODIN, Clément PERNOT.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-76, R 1424-1 à R 1424-57, en particulier les articles L 1424-12, L 1424-27 et L 1424-30 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2015-12 du 12 mai 2015, relative à sa présidence, à la composition et l'élection de son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-16 du 19 juin 2018, relative aux délégations consenties à son Président et à son Bureau ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-19 du 19 juin 2018, relative au guide des procédures internes de la commande publique ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° C 2018-8 du 29 mars 2018 relative à la convention pluriannuelle de partenariat avec le Département sur 2018-2019-2020 ;

Vu la convention pluriannuelle (2018-2019-2020) de partenariat entre le Département du Jura et le SDIS du Jura signée le 3 avril 2018 ;

Vu le rapport de présentation, ci-après ;

Dans le cadre de la convention pluriannuelle (2018-2019-2020) de partenariat entre le Département du Jura et le SDIS du Jura du 3 avril 2018, et notamment l'objectif n° 3 de l'article 5 « favoriser la coopération en matière de marchés publics » il est proposé de mettre en œuvre, à nouveau, deux conventions pour des groupements de commandes, l'un pour l'acquisition de fournitures de bureau, l'autre pour l'entretien des locaux.

Le SDIS du Jura est désigné coordonnateur pour les fournitures de bureau et le Département pour l'entretien des locaux.

L'ensemble des procédures sera réalisé conjointement et la CAO du coordonnateur est choisie s'il y a lieu de la réunir.

Les marchés qui en découlent sont exécutés par chaque entité.

**Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et :**

- **d'approuver les conventions constitutives de groupements de commandes pour la passation d'un marché public de fournitures de bureau et d'entretien des locaux ;**
- **d'autoriser l'adhésion à ces groupements de commandes ;**
- **d'autoriser, Monsieur Bernard AMIENS, Premier Vice-Président, à signer au nom de l'établissement public, ces conventions passées avec le Département.**

---

**DECISION N° B 2018-14 DU 25 JUIN 2018**

**Le Bureau, après en avoir délibéré :**

- **approuve les conventions constitutives de groupements de commandes pour la passation d'un marché public de fournitures de bureau et d'entretien des locaux ;**
- **autorise l'adhésion à ces groupements de commandes ;**
- **autorise Monsieur Bernard AMENS, Premier Vice-Président, à signer, les conventions ci-jointes avec le Département, au nom de l'établissement public.**

Certifié exécutoire pour avoir été reçu en  
Préfecture le 26 JUIN 2018  
Affiché le 26 JUIN 2018  
Publié au Recueil des Actes  
Administratifs du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,



**Clément PERNOT**